®

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

165, rue Garibaldi -Bât. B- B.P. 3202 - 69401 LYON CEDEX 03

EDITION

GRANDES CULTURES

RÉGION
RHÔNE-ALPES



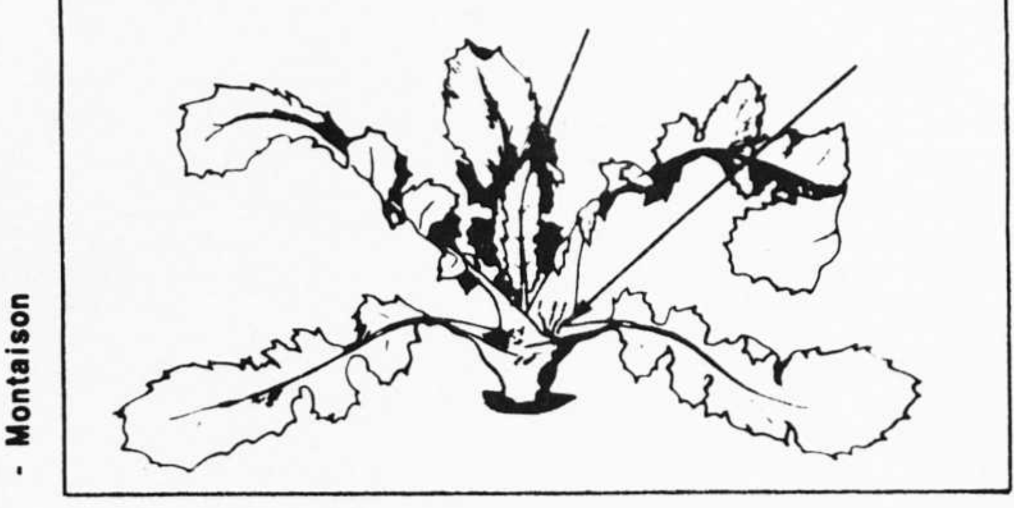
ABONNEMENT ANNUEL : [redacted]
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

19 Février 1988 — N° de série continue 93 — Bulletin n° 1

> COLZA : 1ères sorties de charançons de la tige
> CEREALES : Rubrique ITCF sur l'azote

COLZA

C2 Entre-nœuds visibles. On voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles : c'est la tige.



- Montaison

Situation

La douceur assez exceptionnelle de cet hiver a précipité l'évolution de la végétation et des parasites. C'est ainsi que le colza n'a, pour ainsi dire, pas connu de repos végétatif, et dans les situations les plus favorisées, il est demeuré turgescent tout l'hiver. Il est donc passé directement au stade C2 à la faveur du dernier réchauffement, et par conséquent a abordé la phase sensible aux attaques du charançon de la tige. Celui-ci a effectué en zones moyennes et chaudes son 1er vol (suite aux belles journées des 15 et 16 Février), qui a été stoppé par le léger rafraîchissement actuel.

Préconisation

Une intervention est à prévoir dès le prochain réchauffement des températures. Elle est à effectuer par beau temps, à l'aide de l'un des produits homologués suivants (en gr de ma/hectare) :

- alphaméthrine (FASTAC) : 7,5
- deltaméthrine (DECIS) : 7,5
- cyfluthrine (BAYTHROID) : 15
- cyhalothrine (KARATE) : 7,5
- cyperméthrine (nb. sp.) : 25
- endosulfan (nb sp.) : 400
- lindane (" ") : 300
- méthidathion (" ") : 300
- parathion-éthyl (" ") : 300
- parathion-méthyl (" ") : 300

et leurs associations diverses ou huileuses.

CEREALES

La rubrique de l'itcf

Les 1ers apports d'azote sur blé et orge sont en général réalisés en plaine sur les semis les plus précoces (cultures ayant dépassé le stade début tallage). On attendra donc ce stade pour réaliser le 1er apport sur les semis plus tardifs. Dans ce cas, limiter la dose à 40 unités.

Des informations seront données vers la mi-mars pour le 2ème apport.

P 172

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 1766 AD

